



Mairie de
CRESPIAN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Égalité – Fraternité

04 66 77 68 51

06 34 68 69 51

Mail : secretariat@mairie-crespian.fr

Site Internet : www.mairie-crespian.fr

A R R E T E de Monsieur le Maire n° 39/2025

Portant délégation de fonctions au 2^{ème} adjoint

=====

Le Maire de la commune de CRESPIAN, Gard,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2122-18,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 14 mai 2025, fixant à deux le nombre des adjoints au maire,

Vu le procès-verbal de l'élection et de l'installation de Madame Nathalie CUOZZO en qualité de 2^{ème} adjointe au Maire, en date du 14 mai 2025,

Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité communale du service administratif il est nécessaire de prévoir une délégation de fonction à Madame Nathalie CUOZZO, à compter du 15 mai 2025, en cas d'absence ou empêchement de la Maire ou des adjoints.

ARRETE

Article 1 : En application de l'article L 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, Mme Nathalie CUOZZO, 2^{ème} adjointe au Maire, est déléguée aux affaires administratives, cadre de vie, environnement et aux affaires concernant l'assainissement, les réseaux, les travaux, la voirie et la sécurité routière et assurera en nos lieu et place et concurremment avec nous, les fonctions et missions relatives aux questions financières, d'urbanisme et affaires administratives.

Article 2 : Délégation est donnée à Mme Nathalie CUOZZO, 2^{ème} adjointe au Maire pourra d'autre part, légaliser les signatures, authentifier les copies, délivrer tous certificats et signer tous documents administratifs relatifs au service communal dont il a les délégations. Ces fonctions seront comme celles prévues à l'article 1er ci-dessus, assurées concurremment avec nous.

Article 3 : Copie du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet, ainsi qu'une expédition à Monsieur le Trésorier.

Fait à CRESPIAN, le 23 mai 2025

Le Maire,
Alain TROCHARD

